39e Année - N° 3005. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 28 Mai 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DOUZE francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....1,25

Réclames (la ligne).....1.00

Commerciales (la ligne).....1.00

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

POLITIQUE DOUANIÈRE

Voici l'article qui aurait dû être publié samedi dernier s'il nous était parvenu à temps.

La majorité hétéroclite qui soutient le non moins hétéroclite ministère Poincaré-Herriot-Marin a failli se disloquer l'autre jour. C'était à propos des nouveaux tarifs douaniers. Chacun sait que pour permettre aux grands industriels français d'écouler à prix d'or sur le marché national les produits par eux fabriqués on a établi des tarifs douaniers prohibitifs. De la sorte les produits analogues fabriqués à l'étranger à meilleur compte ne peuvent pas venir concurrencer ceux des grands magnats de l'industrie française. C'est en quelque sorte la vente forcée aux prix que ces Messieurs veulent bien consentir. Il en est de même pour certains produits agricoles.

Ainsi des tarifs très élevés empêchent l'importation des vins portugais et espagnols ; mieux que cela, les vins d'Algérie et de Tunisie sont également frappés d'une très forte taxe. Le résultat hélas ! on le connaît : le vin sera bientôt à cent sous le litre ! Beautés du régime protectionniste à outrance qu'est le notre particulièrement depuis l'après-guerre.

Il y a pis encore : lorsque les produits de notre sol sont en abondance suffisante pour permettre une baisse de prix et rendre un peu moins pénible la situation du consommateur, des autorisations de sortie sont accordées aux grands propriétaires fonciers de la Beauce, de la Brie, de la Normandie qui peuvent expédier en Angleterre où on les paie en livres sterling, les beurres, fromages et œufs frais qui seraient cependant si nécessaires à la consommation nationale.

Eh ! bien les intérêts des grands industriels français et des puissants producteurs agricoles des plus riches provinces de la France ont au sein du ministère de si ardents défenseurs que la situation si précaire pourtant faite aux malheureux consommateurs n'a pas paru suffisante !

Il faut affamer encore davantage nos nationaux ; il faut rendre encore si possible la vie plus chère à la classe ouvrière ! Et pour cela le ministère du Commerce et la Commission des Douanes ont résolu d'augmenter encore les tarifs douaniers pourtant si élevés ! Selont eux la vie n'est point encore assez chère....

La chose a failli se faire à la Chambre lorsqu'un député socialiste, le citoyen Cayrel a demandé le renvoi du projet à la Commission à l'effet d'obtenir que les nouveaux tarifs soient portés en regard des anciens de telle façon que l'on puisse juger d'un seul coup d'œil l'augmentation que l'on proposait. Le ministère s'est opposé à ce renvoi : la comparaison eût été hélas ! trop éloquente. Il a posé sur ce point la question de confiance et ce n'est que par 19 voix de majorité que la Chambre, connue cependant par sa servilité, a repoussé le renvoi !

Le projet sera probablement voté pour le plus grand profit des requins de l'Industrie et des puissants propriétaires Normands, Briards ou Champenois !

Mais d'ores et déjà le prolétariat a les yeux fixés sur ses mandataires : il saura se souvenir en temps opportun ; il refusera sa confiance à ceux qui entre le consommateur condamné tous les jours a subir une vie de plus en plus chère et les grands magnats de la haute industrie et les riches propriétaires auront opté pour ces derniers.

EMILE GALICI,

CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

* * *

P. S. — Mon article était déjà parti pour Sisteron lorsque les journaux m'ont appris que M. Bokanowski ministre du Commerce, devant l'attitude résolue des députés républicains était revenu a de meilleurs sentiments : il accepte l'ajournement de la discussion des tarifs douaniers. La peur de la chûte est pour un ministère le commencement de la sagesse.

Le danger de la vie plus chère est donc momentanément écarté, mais il n'est qu'ajourné ! les requins de l'industrie sont puissants ; ils reviendront à la charge ; aux républicains de veiller.

INJUSTICE !

Pour une fois, Monsieur Turcan, que je suis aimable avec vous, vous ne m'en savez aucun gré ! Cela ne m'arrive pourtant pas si souvent, que diable ! Faisant état d'une conversation que nous eûmes en septembre dernier, et qui n'avait rien de confidentielle, j'ai écrit que lorsque vous dites exactement votre façon de penser (pas lorsque vous écrivez dans *La Défense*, bien sûr) mais là entre camarades, entre quatre-z-yeux, vos pronostics relativement aux résultats des élections sont assez justes. Je n'en veux comme preuve que la défaite de mon honorable concurrent, M. Jourdan, que vous aviez prédite au citoyen Baron. Vous aviez indiqué au citoyen-député que sa politique de bascule ne pourrait que nuire à son poulain et vous avez ajouté (ce qui n'avait pas dû lui mettre du baume dans le cœur) « cette fois-ci c'est Jourdan qui va mordre la poussière, la prochaine fois ce sera votre tour ».

Et parce que j'ai rappelé les propos que vous avez tenus, parce que j'ai signalé votre prophétie qui s'est si bien réalisée jusqu'à ce jour, ce dont je vous félicite (et dont je me félicite aussi....) vous criez à la manœuvre politique, vous voyez-là un piège ! Vraiment vous êtes injuste M. Turcan ! Je ne veux pas vous faire déclarer, ainsi que vous m'en accusez, que vous êtes par avance décidé à combattre la candidature du citoyen Baron ; ce n'est point là mon dessein ! Je vous avoue même que pas un instant, je n'ai songé que pareille pensée pourrait effleurer votre esprit ! Je ne m'en suis point soucié ! Seul le respect de la vérité m'a fait rappeler notre conversation. Je ne m'en plains pas puisque cela vous a fourni l'occasion de faire une déclaration de principe qu'on ne saurait trop louer ! Peu vous importe les hommes, affirmez-vous, seules les idées vous guident ! Très belle affirmation, mais hélas, qu'elle est éloignée de la réalité ! Tous ceux qui vous connaissent vous diront que durant toute votre vie politique vous ne vous êtes jamais laissé guider que par des considérations de personnes, de faux amour-propre ou de folle vanité ! Et ce n'est certes pas votre attitude dans les dernières élections qui pourrait modifier cette opinion.

E. G.

UN HOMME AVERTI EN VAUT 21 (1)

Si j'étais maire de Sisteron et que j'eûs en mairie pour principal antagoniste M. Turcan, je me tiendrai pour averti : "Un homme averti en vaut 21 en matière municipale.

Nous sommes à deux ans des élections voilà que déjà M. Turcan enfourche son Pégase et part en bataille contre des adversaires qu'il ne connaît pas. Don Quichotte se battait, sur son chemin, contre des moulins à vent, mais lui, au moins voyait un objet, tandisque vous M. Turcan, que voyait vous ? Rien du tout ! Mais votre idéal, Monsieur l'adjoint, n'est pas tant de défendre nos intérêts que de polémiquer contre quelqu'un, contre quelque chose car, de par votre tempérament vous êtes l'adversaire-né de qui que ce soit. C'est comme ça, on ne vous changera pas...

C'est pour cela que si j'étais Maire je me préparerai à soutenir le choc que vous lui destinez. Je fourbirai mes armes, j'aiguiserai mon sabre et tiendrai ma poudre séche ; j'aurai devant moi un bouclier de 21 bons citoyens sisteronnais, sincères républicains, mais pas dans votre genre M. Turcan... et les lancerai au moment venu contre votre liste, nous verrions alors quel choix feraient les électeurs.

Cependant chacun sait que M. Turcan Joseph se désintéresse des affaires. Sur les terrasses des cafés, sur les promenades même, il dit à qui veut l'entendre, qu'il en a " assez de cette vie-là ". Et pourquoi donc il prépare déjà les batailles futures s'il en a assez ?

Pourquoi ces contradictions dans son langage lorsqu'il dit qu'il s'en va... mais il reste pour mener les affaires de la ville qu'il a si bien démolies.

Je vous le dis : tout est chez lui contradiction.

Jean de la Baume.

(1) Les électeurs apprendront qu'aux prochaines élections municipales, il ne faudra plus que 21 conseillers, par suite de la diminution de la population Sisteronnaise.

ECHOS

La haine du bourgeois

M. Compère-Morel, député socialiste du Gard, éprouve une forte sympathie pour les communistes. Il ne l'a pas caché au congrès S. F. I. O.

Or, récemment, il recevait a diner chez lui un député radical qui se plait à raconter cette anecdote :

M. Compère-Morel lui fit admirer l'austérité de son cabinet de travail.

Pas de tentures, lui dit-il, pas de ces larges bureaux qui révèlent un intérieur bourgeois.

Et devant sa salle de bains :

— Un bain-douche comme ont, dans leurs quartiers, les prolétaires...

Le député radical s'amusait beaucoup de cette affectation. Mais il s'amusa bien davantage quand, félicitant son hôte, au dessert, sur la perfection de son menu, il s'attira cette réponse savoureuse :

— Oh ! tu sais, rien de luxueux..... une simple cuisine bourgeoise.

Le vin du Président

M. Doumergue possède, dans son pays natal, des vignobles justement renommés par l'excellence des vins qu'ils fournissent.

De temps en temps, d'immenses tonneaux arrivent à l'Elysée et, sur ces tonneaux, ces mots sont écrits en grosses lettres.

« Gaston Doumergue, propriétaire, viticulteur, Aigues-Vives, Gard. »

Et à chaque arrivée, le Président est tout heureux d'offrir quelques bonnes bouteilles de vin à ses amis, mais quand il en fait envoyer à M. Poincaré, il déclare en soupirant :

Il ne l'appréciera pas ! quel dommage : cet homme qui connait tant de choses ne sait pas reconnaître les qualités d'un vin !

Un qui méprise l'argent

M Léon Blum ne revêt que rarement sa robe d'avocat ; lorsqu'il le fait, c'est qu'il plaide pour une banque ou une société financière.

— Paradoxe, lui disait-on l'autre jour, plaider pour des gens d'argent quand on est socialiste.

— Que non pas, répliqua M. Léon Blum, bon sens de la part du client qui n'ignore pas qu'un avocat socialiste méprise l'argent et lui donne ainsi la garantie de son intégrité !

Mais tout en méprisant l'argent, Me Léon Blum accepte des honoraires fort coquets.

MEDECINE PRATIQUE

La Poudre Louis Legras a une action sedative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède, qui, sans nuire à l'organisme comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr. 75, impôt compris, adressé à Louis Legras, 1, Baulevard Henri-IV, Paris.

© VILLE DE SISTERON

Trop de Fleurs !

La Défense me reproche d'avoir été couvert de fleurs par *Le Journal des Basses-Alpes* à l'occasion de mes débuts au Conseil Général. Je vous ai déjà dit, M. le rédacteur Populo, que je n'ai pas pour habitude lorque je suis la ligne de conduite que je me suis tracée, de me demander d'où viennent les éloges ou les critiques. Je fais ce que je crois devoir faire ; si cela vous déplait je ne puis que le regretter ; soyez persuadé toutefois que je ne modifierai en rien ma manière de faire. Et encore que je sois mal placé pour apprécier si les choses aimables écrites à mon sujet par notre confrère de Digne sont méritées, ou non, laissez-moi vous dire que l'on peut, à mon sens, être adversaire politique et rester courtois. Cette compréhension psychologique vous dépasse sans doute ? Je n'en serais pas autrement surpris.

Je ne discuterai donc pas sur ce point avec vous. Toutefois je ne veux pas vous laisser dénaturer mon intervention relative à la fixation de la date de notre prochaine session. Comme je n'étais pas en séance lorsque la date du 12 septembre a été choisie, j'ai demandé la parole dés que j'en ai été avisé. J'ai alors demandé au Président de l'Assemblée, si le Conseil Général, revenant sur sa décision, ne préfèrerait pas la date du 5 septembre qui me convenait mieux. Notre collègue de Courtois a alors déclaré que le vote était acquis et qu'il ne lui paraissait pas possible de soumettre à nouveau la question à l'Assemblée. Je me suis incliné. Si je demandais la date du 5 septembre, c'est qu'elle cadrait mieux avec mes obligations professionnelles. Que voulez-vous, M. Populo, moi je travaille, et dans la mesure du possible je désirerai faire coïncider le temps consacré à la défense des intérêts du canton avec les loisirs que peuvent me laisser mes occupations. Ah ! si j'étais rentier comme certain des vôtres.....

Au surplus, je dois à la vérité de dire que le lendemain, notre collègue de Courtois, avec une amabilité à laquelle je rends hommage, m'a cordialement invité à m'asseoir à la terrasse du café où il consommait, et s'est excusé avec courtoisie auprès de moi de sa nervosité de la veille à propos de mon intervention.

En homme correct, je lui ai répondu qu'il était tout excusé, et que si j'avais été un peu surpris qu'une demande d'ordre tout à fait secondaire provoquât un incident, j'avais déjà tout oublié, la question étant de peu d'importance.

Voilà, certes, M. Populo, des détails que vous ignoriez, et qui, si vous êtes de bonne foi, vous feront regretter votre article dans lequel vous avez dénaturé les faits.

Vous m'apprenez qu'à la date du 12 septembre M. Paul Reynaud doit être en voyage. Je n'en savais rien : vous êtes mieux renseigné que moi En tout cas peu m'importe.

Vous me connaissez suffisamment pour savoir que je n'ai pas un grand respect pour les idoles : l'égalité entre les citoyens est à la base de mes convictions foncièrement républicaines. M. Paul Reynaud fera donc comme nous tous : il optera entre son voyage et les obligations que lui créent son mandat de conseiller général. Quelle que soit sa décision la terre continuera de tourner, soyez-en assuré !

Si vous étiez vraiment de bonne foi et que votre souci d'éclairer vos lecteurs fut véritable, après ces explications vous reconnaitriez que vous vous êtes fourvoyé et que vos déductions hâtives n'étaient pas de mise en l'espèce. Mais hélas ! je n'oublie pas que vous êtes rédacteur à *La Défense*, journal dont l'unique programme consiste à combattre ma modeste personne, aussi je ne vous demande pas l'impossible : Restez donc sur vos positions.

EMILE GALICI.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

La saison de foot-ball touche à sa fin et nous ne verrons plus évoluer sur le terrain de la maisonnette notre onze valeureux et si souvent vainqueur cette année. Mais les tournois de sixte vont commencer, et si cette saison, notre équipe joue comme l'année dernière où elle s'est révélée spécialiste dans ce genre, elle nous reviendra couverte de lauriers encore et terminera la saison en grande équipe.

Dimanche 27, sept équipiers prévus se déplaceront à Manosque pour disputer un challenge offert par *La Provençale*. Faisons confiance à cette équipe qui comprend les meilleurs joueurs possibles et qui devra se tailler de beaux succés.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

La Maraude

Depuis la saison de maturité des fraises et des cerises, les jardins sont visités quotidiennement par de jeunes enfants qui chapardent ces excellents fruits sans se rendre compte de l'acte qu'ils accomplissent. Si leur âge excuse leur acte et si la tolérance leur permet un petit tour de maraude, il ne faudrait pas qu'ils en abusent un peu trop, car nous croyons savoir que la police locale a été avisé par les propriétaires lésés, et une surveillance serrée sera exercée par le garde-champêtre qui rendra les parents responsables des actes de leurs progénitures

Il vaut donc mieux un bon avertissement qu'un petit procès-verbal dont le coût représente une somme assez rondelette.

Donc, avis...

Fêtes de la Pentecote

A l'occasion des fêtes de Pentecôte, **Grand Gala Sportif** organisé par la société sportive *Sisteron-Vélo*, avec le concours de *La Boule Sisteronnaise*.

Dimanche 5 Juin, de 9 à 12 h., Concours de tir au fusil Lebel. Prix unique : un permis de chasse. A 14 h. cours Paul Arène, **Course régionale de bicyclettes**, (60 km.) Parcours : Sisteron, Ribiers, Laragne, Les Armands, Sisteron, La Baume, Volonne, Sisteron. 1er prix : 100 frs., 2e prix : 50 frs., 3e prix : 25 frs., 4e prix : 10 frs. Entrées : 2 frs. A 15 h. 30, avenue de la gare, Course à pied, (3.000 metres) 1er prix : 30 frs., 2e prix : 20 frs., 3e prix : 10 frs. Entrées 2 frs. 100 mètres : prix unique : 15 frs. Entrées 1 franc. A 17 h. **Course locale de bicyclettes** (15 km.) 1er prix 30 frs., 2e prix : 15 frs., 3e prix : 5 frs. Entrée : 2 frs. Saut en longueur : 1er prix : 15 frs., 2e prix : 5 frs. Saut en hauteur : 1er prix : 15 frs., 2e prix : 5 frs.

Lundi 6 Juin à 10 heures : Grand Tournoi de Sixte sur le terrain de la Maisonnette. 1 objet d'art sera attribué à la société gagnante. A 15 h. Finale du Tournoi.

Mardi 7 Juin, à 10 h. 30, cours Melchior Donnet, **Grand Concours de Boules**, *1.200 francs de prix*. 1er prix : 500 frs, 2e prix : 250 frs. plus le cumul, une prime étant attribuée à chaque partie gagnée à partir des 2mes. Tirage au sort à 10 heures. Prix d'entrée : 15 francs par équipes de 3 joueurs. Règlement de *La Boule Sisteronnaise*. Pendant le concours de boules, concours de tir, 1er prix : 50 frs., 2e prix : 25 frs. Concours de pointage, 1er prix : 50 frs., 2e prix : 25 frs.

Prix spéciaux : Une paire de boules est offerte à chacun des vainqueurs de la finale par la maison Michel, fabrique de boules à Sisteron. Une bonne bouteille est offerte à la première Fanny.

Conférence agricole

La conférence sur les engrais, qui devait avoir lieu à la Mairie, vendredi soir, 27 courant, est renvoyée à une date ultérieure.

Avis — *La CAVE NATIONALE, 56, rue Saunerie à Sisteron ne fera plus que le gros à partir du 1e Juillet 1927.*

A l'occasion de la suppression du magasin de détail, il sera fait jusqu'au 15 Juin 1927 un rabais de 30 o/o sur toutes les liqueurs, rhums, cognacs, et apéritifs.

Remise 10 p. o/o

Exceptionnellement, à tout acheteur comptant, pour aider à la vulcanisation de la motocyclette en France, pendant la grande **Quinzaine Dollar**.

Munissez-vous du bon-prime. Se renseigner chez l'agent Charles FERAUD, Sisteron.

Demander aussi les nouveaux catalogues, Peugeot, Alcyon, Magnat-Debon, ; vous trouverez ici ce qu'il vous faut.

Ecoutez ceci :

Emballer à vide un moteur ? C'est le fait d'un inexpérimenté. L'accroissement des forces d'inertie peut rompre net le vilebrequin.

GARAGE BUES.

ETAT-CIVIL

du 21 au 27 mai

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Prosper Paul Arnaud, cuisinier à Sisteron et Marie-Rose Jeanne Valentine Brochier, s. p. à Sisteron.

DÉCÉS

Iréné Guigues, 86 ans, hôpital.

CABINET DENTAIRE AMERICAIN

1, Avenue de la Gare — SISTERON

(maison Turcan)

Le Dentiste Américain P. L. CETTIER LOWE fait savoir à ses clients qu'il a repris ses consultations et qu'il recevra tous les **samedis à partir du 28 mai prochain.**

Spécialiste de travaux fixes. Bridges, Crowns, Inlays

90, Rue Paradis, Marseille

Etude de Me Aimé **BERTRAND**, huissier à SISTERON

Vente Volontaire aux enchères publiques

Le **Lundi treize Juin** mil-neuf-cent-vingt-sept, à **11** heures jour de foire à **Sisteron**, devant la gendarmerie de cette ville.

Il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux Enchères publiques, pour approvisionnement par excédents des besoins, de

Bibi, cheval, 17 ans

1 m. 55, alezan

pelote neigé en arrière du garrot peloté en tête.

Les frais seront annoncés avant la vente et perçus en sus du prix d'adjudication, payables de suite sous peine de folle-enchère.

L'huissier chargé de la vente,
A. BERTRAND.

Etude de Me Guillaume **BUES**, notaire à SISTERON successeur de M. BOREL

PURGE d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant Me Guillaume BUES, Notaire à Sisteron le seize avril mil neuf cent vingt sept, enregistré,

Monsieur Philémon Albéric **Jullien** bourrelier, demeurant à Sisteron,

A acquis de Monsieur Léonce Albert **Thélène**, avocat et propriétaire demeurant à Marseille, 86, Boulevard Chave, moyennant le prix de Trois mille francs payé comptant, la partie d'immeuble attenante du côté du couchant au corps principal de la maison d'habitation que M. **Thélène** possède à Sisteron, rue Droite ; ladite portion d'immeuble vendue qui est encastrée dans l'empâtement de la partie de maison voisine appartenant à M. **Jullien** et qui paraît être cadastrée sous les Numéros 563 et 565 de la section G comprend, savoir ;

a) en sous-sol : une cave à laquelle on accède par une trappe se trouvant dans le couloir dont il sera ci-après parlé ;

b) au rez-de-chaussée ainsi qu'au dessus de la cave sus-désignée partie du réduit auquel on accède par un couloir ayant porte sur la rue droite.

La portion vendue du rez-de-chaussée a été désemparée, délimitée et isolée par une cloison en moellons, orientée du levant au couchant, établie sous le contrôle de Monsieur **Thélène** vendeur, à environ 50 centimètres au nord de l'ouverture qui existe dans le mur maître séparant la partie vendue de la maison attenante, conservée par le vendeur.

c) au troisième étage et au dessus ; toute la portion de la maison du vendeur qui se trouve au couchant du mur maître séparant l'immeuble conservé par M. **Thélène** de celui possédé aux 1er et 2me étage par M. **Jullien**; la portion vendue comprend notamment, savoir :

1. — Au troisième étage 2 chambres;
2. — Et au dessus : galetas, combles et terrasse.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au Greffe du Tribunal des Basses-Alpes le 17 mai courant et l'acte de dépôt dressé par le greefier sera signifié incésamment :

1° — A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil des Basses-Alpes à Digne ;

2° — Et à Madame Fanny-Marguerite Marie **Rouelle**, sans profession, épouse de Monsieur Léonce Albert **Thélène**, vendeur sus-nommé, demeurant avec lui à Marseille

Cette insertion a pour but de purger la partie d'immeuble vendue de toute hypothèque légale non inscrite.

G. BUÈS

Etude de Me Aimé **BERTRAND** huissier à SISTERON

Vente Volontaire aux enchères publiques

Le **Dimanche vingt-six Juin** mil-neuf-cent-vingt-sept à **treize** heures dans la salle de l'**Eldorado.**

Il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux Enchères publiques de ;

Lits, sommiers, matelas, tables à toilette avec dessus marbre, tables de nuit, chaises, glaces, un comptoir américain en bois de 5 mètres monture en cuivre, tableaux d'ornement, galeries, rideaux pour fenêtres, tapis, commodes, fauteuils, canapés, bancs, banquettes, sceaux, brocs cuvettes, etc., etc. **Piano automatique** état de neuf.

Appareil de cinéma Gaumont état de neuf avec les accessoires.

La vente aura lieu au comptant sous peine de folle-enchère.

Les frais seront annoncés avant la vente et payables en sus du prix.

L'huissier chargé de la vente.
A. BERTRAND.

© VILLE DE SISTERON

PREMIERE COMMUNION

Madame Vve Adolphe AUTRAN

CHAUSSURES

11, Rue de Provence, SISTERON (B-A)

Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe et toile blanche ainsi que pour le sport et le travail à des prix très modérés

---

La Maison MENARD Frères dont les Etablissements sont à THOUARS (Deux-Sèvres) depuis plus d'un demi-siècle demande Agents actifs ou dépositaires sérieux, pour la vente de ses spécialités vétérinaires très connues et très estimées des cultivateurs.

Un PERNOD Fils..!.

Anis supérieur fabriqué par la Maison PERNOD Fils de Pontarlier (Doubs), livré exclusivement dans les anciennes bouteilles de PERNOD Fils.

En vente en gros à la *CAVE NATIONALE*
56, Rue Saunerie -- SISTERON
au même prix que la maison Pernod.

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
(HABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION
d'un Million d'Obligations Communales
de 500 fr. 7 %
remboursables à 600 fr. en 30 années
Prix d'Émission : 465 francs
Payables 240 fr. en souscrivant. 225 fr. à la remise des titres (16 au 31 août 1927)
Tirage d'amortissement le 5 Juillet de chaque année
Souscription ouverte le 8 Juin 1927
Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE, à PARIS
Dans les principales Sociétés de Crédit et leurs Agences
Chez les TRÉSORIERS GÉNÉRAUX et RECEVEURS des FINANCES
On peut souscrire par correspondance
La Souscription sera close au plus tard le 22 Juin
Notice insérée au *Bull. des Ann. légales obligatoires* du 23 Mai 1927
(R. C. Seine. n° 75.469)

A REMETTRE DE SUITE
Boucherie-Epicerie
bien achalandée
S'adresser à M. F. Alphand
à PEYRUIS (B-A.)

EN VENTE PARTOUT

Nombreux sont les cyclistes qui roulent sur la même machine depuis plus de

vingt ans,

car ils avaient choisi une bicyclette

Peugeot

faites comme eux

Voir les derniers modèles de cycles et motos chez l'agent :

CH. FÉRAUD
SISTERON

Vente à crédit

En vente à la librairie Lieutier.

E. CASAGRANDE

DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

---

Location d'Automobiles

GARAGE GALVEZ

Rue de Provence — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

Garage des Alpes

RAMÉRO

Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles :

Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie	5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques	8,500 »
Frégoli 500 k. Torpèdo 6 pl. sans transform.	6,500 »
Chassis Ford écl. dém.	6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér.	8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq.	8,500 »
Normande 1 tonne	10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses	13,500 »

— Garage pour autos et camions —

Location d'Automobiles

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

AUTOMOBILES DONNET

JEAN Auguste

Avenue de la Gare - SISTERON - Bas.-Alpes

7 CV.	Commerciale.	16,500
	Commerciale mixte	17,000
	Torpédo luxe	19,000
	Conduite intérieure, 2 portes	20,000
	Conduite intér. 4 portes, luxe	24,000
11 CV.	Camionnette Normande.	19,000
	id. commerc. mixte	24,500
	Torpédo 4 et 6 pl. grand luxe	31,000
	conduite int. 4 et 6 pl. gr. luxe	35,000
	chassis 1200 k.	19,500
	id. carossé.	25,000

Tous ces modèles ont 4 vitesses, freins sur les 4 roues, compteur kilométrique, montre, éclairage et démarrage électrique, oléomètre, klaxon.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles CITROËN

les

plus solides

QUELQUES PRIX

TORPEDO B. 12	18.000 francs
TORPEDO B. 14	20.700 »
Conduite Intérieure	23.100 »
Conduite intérieure gr. luxe	24.600 »

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

et les

CAMIONNETTES 1 TONNE

toutes carrossées à partir de 20.100 francs

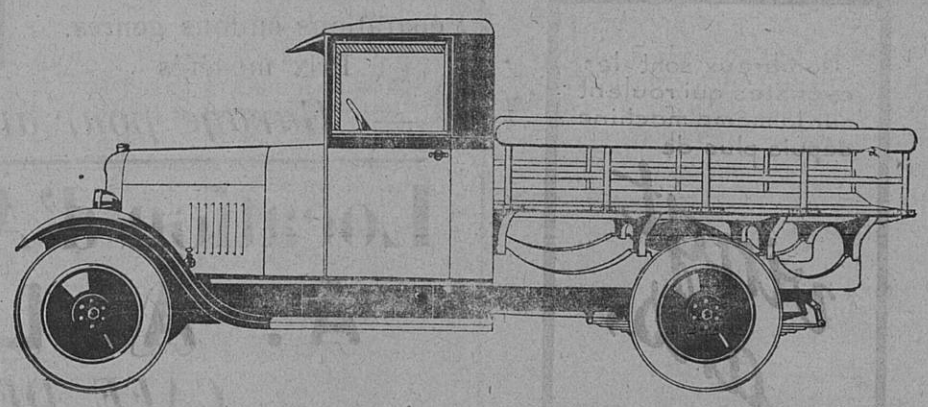

supplément pour conduite intérieure 600 francs

GRAND CHOIX DE CAROSSERIES

Toutes les Citroëns sont munies de freins sur les 4 roues et les prix s'entendent avec accessoires

Atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix modérés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON